

LE CONTRAT DE RÉCIPROCIÉTÉ VILLE CAMPAGNE

Retour sur l'expérience de Brest Métropole et
du Pays Centre Ouest Bretagne



Une vision de la métropole

- Brest est métropole depuis le 1^{er} janvier 2015 (loi MAPTAM)
- La reconnaissance de ce statut s'est faite :
- A partir de critères
 - La zone d'emplois
 - Les fonctions métropolitaines
 - Le niveau d'intégration
 - Les fonctions de commandement stratégique de l'état
- Avec un projet et une responsabilité
 - Porter le développement de l'Ouest de la Bretagne
 - Assurer le meilleur niveau d'équipements et de services au bénéfice de larges territoires

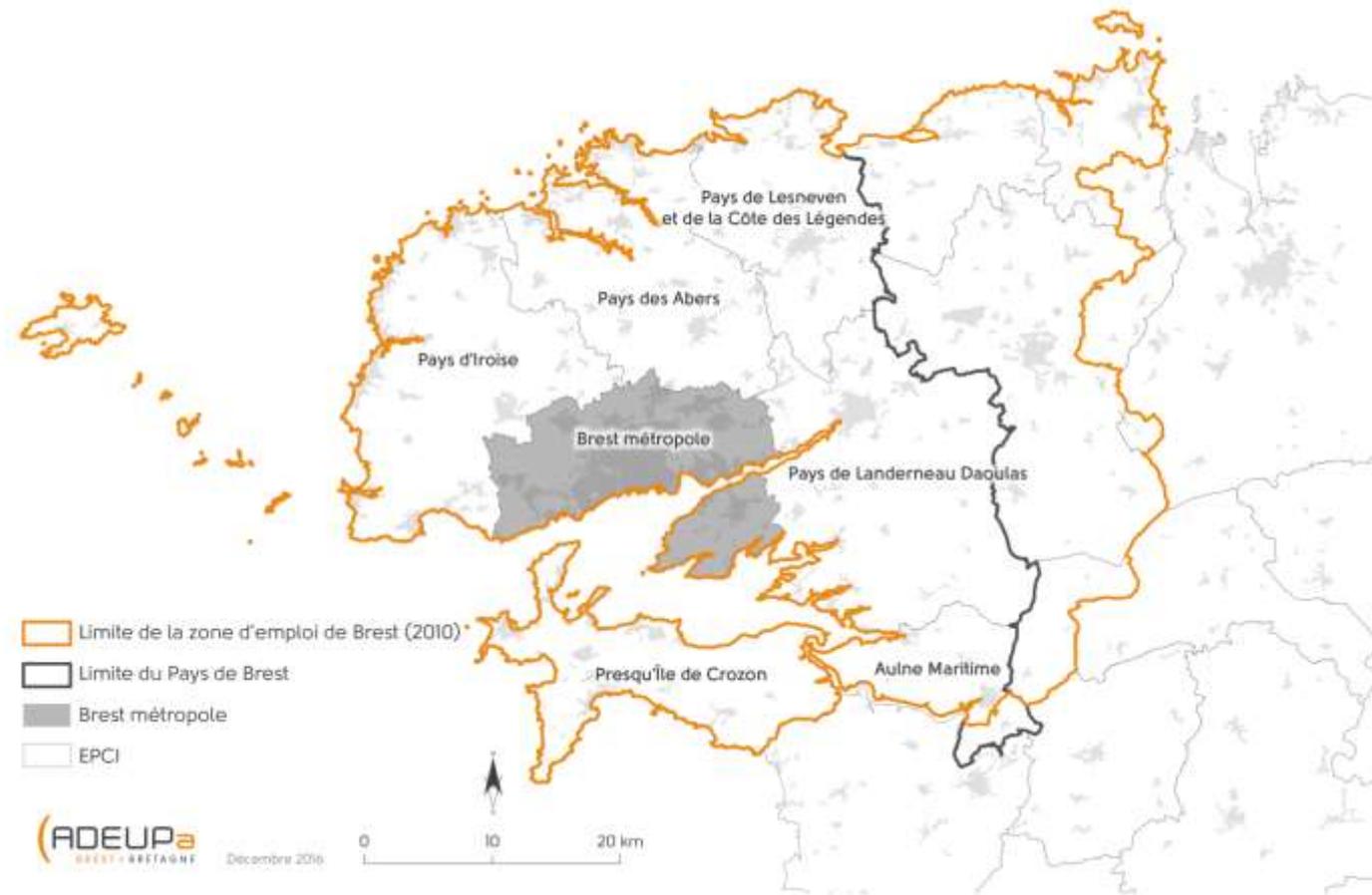
La métropole au défi de ses limites institutionnelles



- 8 communes
- 215 000 habitants
- La réalité du bassin de vie : la métropole à 400 000 habitants
- Et des territoires d'influence métropolitaine sur plusieurs échelles

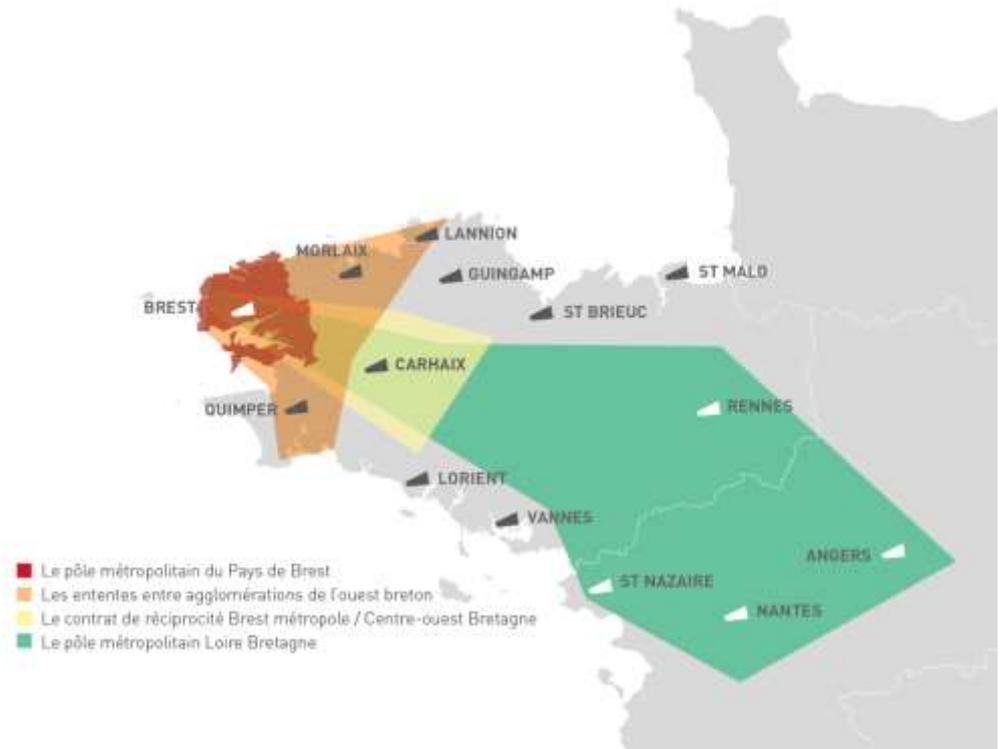
Les coopérations horizontales comme outil de dépassement

- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest
- Construction d'une vision commune du territoire (SCOT)
- De nombreux outils à cette échelle : mission locale, GIP Tourisme...



Les réseaux et les échelles de rayonnement métropolitain

- Ententes avec Quimper, Morlaix et Lannion, labellisation Brest French Tech Plus
- Le Pôle métropolitain Loire Bretagne pour la défense du Grand Ouest (LGV, universités)



Le contrat de réciprocité est issu d'une expérimentation nationale

- Comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015
- Initialement 4 territoires expérimentateurs : Métropole de Lyon et Aurillac ; Métropole de Brest et Centre-ouest Bretagne ; Métropole de Toulouse et Massif des Pyrénées ; Communauté urbaine de Le Creusot – Montceau les Mines et PNR du Morvan.
- Un pilotage du CGET
- Une grande autonomie laissée aux acteurs locaux pour s'emparer de cet outil

Deux territoires très différents

BREST MÉTROPÔLE



PAYS CENTRE OUEST BRETAGNE



Par leurs profils socio-économiques

- La métropole, 207 000 habitants, territoire marqué par la présence des cadres et un indice de jeunesse élevé. Un emploi public très présent, une légère progression de l'emploi privé portée par le tertiaire
- Le Pays COB, 97 000 habitants , territoire marqué par la présence des agriculteurs et ouvriers au sein d'une population globalement vieillissante. Recul de l'emploi productif, en lien avec les difficultés du secteur agro-alimentaire.

Avec des complémentarités à valoriser

- Des profils économiques différents
- La métropole: des services, des équipements, une ingénierie qui doivent pouvoir irriguer le Pays COB.
- Le Pays COB , un territoire de production, une nature et un environnement préservés, qui peut irriguer la métropole.
- La richesse culturelle des deux territoires représente également un potentiel important d'échanges et de coopérations.

Une méthode d'élaboration originale

- Protocole du 14 décembre 2015
- Comité de pilotage : élus et conseils de développement
- Comité de suivi : pilotage + Etat + région + départements (3 départements)
- Groupes de travail :
 - Économie et insertion
 - Énergie et environnement
 - Santé, culture et services
- Choix d'impliquer les forces vives des deux territoires
- Diagnostic des dynamiques et des échanges par l'ADEUPA (agence d'urbanisme)

Le contrat de réciprocité

- Signature le 4 novembre 2016 en présence de JM Baylet
- Genève
 - Synthèse du diagnostic
 - Identification collégiale des projets : plus de 50 représentants des deux territoires
- Connaissance et reconnaissance mutuelles
- 2 grands engagements
 - Pérenniser un cadre souple : conférence inter-territoriale avec commissions thématiques et comité de suivi
 - Accompagner les premiers projets identifiés : 15 projets opérationnels, 14 projets en préparation, 10 thématiques en réflexion

Le rôle des signataires

- Signataires : Etat, région Bretagne, CD Finistère, Brest Métropole, Pays COB, CDC
- Brest Métropole et le COB s'engagent à assurer l'animation, à mettre en place les instances de gouvernance, à porter les projets auprès des financeurs
- L'Etat, la région et le département participent aux instances de gouvernance, apportent un appui par la mobilisation de leurs services, tiennent compte des projets dans leurs dispositifs d'appui au territoire
- La CDC pourra accompagner : en ingénierie et en investissement dans le respect de ses modalités d'intervention

La force de projets communs

- **Economique :**
 - Synutra – port de Brest
 - Promotion commune des Fêtes maritimes et des Vieilles Charrues
 - West Web Festival et Brest tech +
- **Santé :**
 - IRM mobile à Carhaix avec le CHRU de Brest
 - 2 contrats locaux de santé – partager des actions de prévention
- **Culture :**
 - jazz festival de Châteauneuf du Faou - conservatoire de musique de Brest
 - Intervention sur le patrimoine oral dans les écoles
- **Energie :**
 - Structuration de la filière bois en lien avec la chaufferie de Brest

L'engagement d'une dynamique

- Choix de s'appuyer sur les acteurs, la collectivité n'étant maître d'ouvrage que sur certaines actions : mobilisation des acteurs et structures existants
- Interconnaissance et établissement d'un dialogue
- Échanges d'expérience
- Une volonté commune aux deux territoires de dynamisation de l'Ouest breton

La solidarité territoriale et le partage de l'ingénierie

- La solidarité territoriale au cœur du projet métropolitain
- La certitude que développer les échanges apporte et permettra de développer à terme une vision commune sur des enjeux plus stratégiques
- L'accès à l'ingénierie est un enjeu majeur (essor des appels à projets) ainsi que sa mutualisation
- L'ingénierie métropolitaine devient un recours possible
 - Le rôle des opérateurs : SPL eau, agence d'urbanisme...
 - Amendement SPL

Le pacte métropolitain d'innovation

- Pacte Etat métropoles signé le 6 juillet 2016 avec les 15 métropoles
- Déclinaison en 15 pactes métropolitains d'innovation autour de thématiques d'excellence
- A Brest le choix de la thématique du « campus mondial de la mer »
- Valorisation des différentes coopérations et du contrat de réciprocité
- Dimension territoriale du projet de campus mondial de la mer
- Une volonté de promouvoir ce type de démarche au niveau national



Merci pour votre attention